Commémoration lundi 11 novembre

Daniel MAUREY, Maire et son conseil municipal, comme chaque année, invitent la population à participer à la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 avec la participation des enfants de l'école de Boinville-en-Mantois.

Pourquoi le 11 novembre est-il de nos jours une des grandes dates de la vie commémorative française ? Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la 1ère Guerre mondiale (1914-1918).

Le rassemblement aura lieu le lundi 11 novembre 2023 à 11h, devant la mairie, pour se rendre au monument aux Morts.

Le verre de l'amitié, offert à la salle des Erables, clôturera la cérémonie.



Mairie – 2 rue du Clos Doré – 78930 Tél. 01.30.42.63.94 / Fax.01.30.42.34.34

Courriel: <u>mairie@boinville-en-mantois.fr</u>
Site internet: <u>www.boinville-en-mantois.fr</u>



